


Mémo 1 Classe de neige

Les dates : Du lundi **5 février** 2017 au vendredi **16 février** 2018.

Le lieu : Ecole des neiges et d'altitude d'Auron.

Le coût du séjour à la charge des parents : Plein tarif **238 euros** – L'attribution de bourses est possible, sur dossier.

Les documents fournis ce jour à compléter:

 Demande d'aide pour séjour (fiche verte) si vous pensez pouvoir bénéficier d'une bourse.

A ME RAPPORTER REMPLIE AU PLUS TARD LE **4 DECEMBRE** AVEC LES PIECES JUSTIFICATIVES. *Toute demande hors délai sera refusée par le conseil général.*

 Fiche médicale de l'enfant (fiche rose)

A ME RAPPORTER REMPLIE AU PLUS TARD LE **4 DECEMBRE** AVEC PIECES DEMANDEES (PAI...bien prendre en compte les demandes figurant sur la fiche).


 Dossier d'inscription (fiche jaune)

Attention prendre les mesures demandées **avec précision**. Elles sont nécessaires pour affecter du matériel adapté à votre enfant. **Attention la taille de pied doit être donnée en centimètres pas en pointure.**

A ME RAPPORTER REMPLIE AU PLUS TARD LE **4 DECEMBRE** AVEC PIECES DEMANDEES (Attestation SS ou CMU...).

La valise : Une liste du matériel nécessaire (et suffisant) vous est fournie ce jour.

Supprimer de la liste la serviette de table et ajouter un tour de cou ou une écharpe.

 Attention : prévoir le marquage des vêtements (marques cousues) et de toutes les affaires.

 Garder la liste qui devra être collée dans la valise de l'enfant.

Le règlement :

Je demande aux parents qui ne demandent pas de bourse de me faire parvenir leur règlement **au plus tard le 8 janvier**, par chèque, à l'ordre de OCCE-1542838M029. Les parents boursiers régleront au plus tard à cette date ou à réception de la réponse à leur demande.